

**M. Freamo:** J'aimerais attirer votre attention sur deux ou trois points de nos recommandations. Les opinions émises sont assez particulières à la profession médicale ou du moins aux gens de profession et je ne crois pas que vous les retrouviez dans plusieurs mémoires.

En effet, vous n'avez peut-être pas reçu beaucoup de mémoires qui manifestent leur appréciation à l'idée d'un impôt sur les gains de capital. Bien que plusieurs médecins s'opposent à ce concept, la plupart des autres semblent être en faveur de l'adoption d'un impôt sur les gains de capital. Toutefois, il me faut également dire que la plupart d'entre nous croyons que l'adoption d'un tel système réduira sensiblement notre fardeau fiscal actuel puisque notre revenu nous provient principalement de nos honoraires et qu'il est pleinement taxable pour le moment. Nous avons pensé que l'adoption d'un impôt sur les gains de capital adoucirait légèrement la situation pour cette classe de contribuables dont nous faisons partie.

Or, nous sommes attristés de voir que ceci n'est pas le cas et que le Livre Blanc propose une augmentation de l'impôt sur le revenu en plus de l'impôt sur les gains de capital. C'est pourquoi nous faisons le pour et le contre dans nos commentaires sur les gains de capital.

Nous sommes tout à fait contre un impôt sur les profits non réalisés et, si l'impôt sur les gains de capital est adopté, nous croyons qu'il devrait être proportionnel à celui qui est déjà en vigueur aux États-Unis. Nous devrions examiner attentivement les taux d'imposition qui nous sont proposés afin d'éviter qu'encore une fois, le contribuable canadien ne soit désavantagé par rapport à son voisin américain.

L'autre question qui nous préoccupe, concerne les deux façons de rendre compte de notre revenu, c'est-à-dire suivant la comptabilité d'exercice ou suivant la comptabilité de gestion; nous avons des idées très précises à ce sujet. Quant à l'imposition du revenu des placements des organismes sans but lucratif, ce n'est, à notre avis, qu'un transfert d'argent d'une poche à une autre sans résultat vraiment significatif.

Nous avons quelques recommandations à faire pour ce qui est des régimes d'épargne-retraite enregistrés. C'est là un sujet de grande importance pour nous, car les médecins utilisent cette méthode d'investissement en vue de leur retraite. L'Association, par l'intermédiaire d'une corporation subsidiaire, offre un régime d'épargne-retraite enregistré à ses membres.

**Le sénateur Connolly (Ottawa-Ouest):** Je m'excuse de vous interrompre, mais j'aimerais savoir si vous allez vous étendre plus longuement sur certains des sujets que vous avez mentionnés.

**M. Freamo:** Nous pensions que vous auriez peut-être des questions à poser là-dessus.

**Le sénateur Connolly (Ottawa-Ouest):** J'aimerais mieux vous entendre avant.

**M. Freamo:** Certainement.

**Le président suppléant:** Nous pourrions d'abord écouter M. Freamo, puis procéder recommandation par recommandation, ceci, bien entendu, s'il ne traite pas des recommandations dans son exposé général. Les sénateurs sont-ils d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. Freamo:** Monsieur le président, il y a une autre recommandation de notre mémoire qui intéresse grandement tous les membres de notre profession: il s'agit des congrès dont nous avons besoin et qui ont d'ailleurs un rôle particulier à jouer dans le contexte canadien. C'est pourquoi nous demandons que soient reconnus les frais de participation à ces congrès.

Si vous lisez nos recommandations une après l'autre, monsieur, je pense que je pourrais arrêter mon exposé dès maintenant. Les questions que vous nous poserez vont servir à expliciter par la suite chacun des sujets mentionnés.

**Le président suppléant:** Avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Freamo:** Non.

**Le président suppléant:** Voici donc le texte de la première recommandation:

Que le futur barème de l'impôt sur le revenu soit revu en conjugaison avec le rendement projeté par le gouvernement en vue d'alléger le fardeau à supporter par les contribuables de la tranche moyenne et moyenne-supérieure des revenus.

Avez-vous des commentaires?

**M. Freamo:** Il ne faut y voir que l'expression du souci des médecins. Notre attitude envers l'impôt sur les gains de capital était fondée sur notre présomption que ce nouvel impôt amènerait une réduction de l'impôt sur le revenu. Or, ceci n'est pas le cas et le Livre blanc propose une augmentation générale des impôts, sauf pour les tranches de revenus très élevées. Selon des études publiées par le gouvernement de